

Projet éducatif/ Ville de La Réole.

Respecter les rythmes de vie des enfants et des familles par une organisation des temps scolaires cohérente.

Les agents aux services de l'accueil périscolaire respecteront les rythmes de l'enfant en proposant un éventail d'activités en tenant compte des rythmes de vie de l'enfant. L'objectif sera de proposer un équilibre entre temps non contraints et activités, qu'elles soient physiques, culturelles ou artistiques.

Permettre un accès aux loisirs et à la citoyenneté pour tous.

Les activités proposées seront un support éducatif pour favoriser l'épanouissement de l'enfant, permettre la socialisation et accéder à l'autonomie. La volonté est d'offrir aux enfants des temps d'éveil et de découverte en respectant leurs besoins et en diversifiant les expériences culturelles, artistiques, sportives, sociale, de solidarité, de coopération.

Favoriser le respect entre les individus.

- Enfants/enfants.
- Enfants/agents communaux.
- Enfants/parents.
- Parents/agents communaux.
- Parents/parents et agents communaux/agents communaux.

Favoriser l'émergence de potentiel au sein des agents.

Développer l'autonomie des agents communaux sur les temps d'animation par la formation.

Conforter la posture des agents de l'accueil périscolaire actuel.

Investir dans de la ressource pour encourager les initiatives aux agents engagés dans la démarche d'animation.

Mettre en place des parcours d'éducation sportive en mettant en adéquation l'offre des structures sportives et les besoins du service.

Mettre en place des parcours d'éducation artistique.

Mettre en place des parcours d'éducation culturelle.

Vers des conventions d'objectifs liant les associations locales (accueil d'enfants orientés par le service périscolaire, sport extrascolaire).

Adapter les activités périscolaires sur une organisation des temps scolaires pertinents.

Impulser des actions d'éducation à l'environnement en exploitant l'existant, en instaurant un conseil citoyen.

Développer les échanges inter-générationnels.

Exploiter les richesses du patrimoine valorisés par le label ville d'art et d'histoire en adéquation avec les objectifs de médiation du patrimoine.

Action de recyclage / tri.

Garantir l'accès au TAP et APS à toutes les familles.

Présenter les actions lors d'une fête des TAP.

TAP et handicap.

Ambitions pour nos temps d'activités périscolaires.

Pérenniser le service de qualité.

Proposer des produits alimentaires locaux.

Présenter des repas équilibrés.

Conservat la qualité des temps méridiens.

Proposer des activités adaptées à la pause méridienne, bénéfique pour l'enfant.

Vers un établissement bio-engagé.

Travail sur les menus faits avec une établissement.

Recrutement par des engagés en services critiques pour aménager ces temps.

Maintenir le budget de fonctionnement et d'investissement des écoles.

Accompagner financièrement les projets d'écoles conduits par les directrices / RASED / ABCD.

Élargissement de l'accès au portail numérique aux services municipaux.

Transférer des temps "aide/logistique/écoute/appui/accompagnement des parents" à un EVS.

Célébrer un "pot" de fin d'année avec les équipes enseignantes et les agents communaux des écoles.

Élargir la cérémonie de remise de livres pour les élèves passant de CM2 au collège en présence des parents et de M. Le Maire.

Réaffirmer et valoriser le rôle de chaque membre de la communauté éducative.

1. Problèmes

a) Le bruit sur la pause méridienne.
b) Accompagnement à la scolarité dans un contexte de risque social d'échec scolaire.
c) Les préoccupations éducatives des parents.

2. Solutions

a) A table avec les aînés.
b) Coup de pouce Edumalin.
c) Café des parents.

3. Conditions

Un EVS dans notre projet éducatif.

Coup de pouce Edumalin: 4h/semaine, mais autofinancement.

Café des parents, 4h/2 mois.

Description: partage intergénérationnel de la même table le temps de déjeuners sur le restaurant scolaire.
Détails: fréquence des repas par semaine (X2) et nombre d'aînés à inviter (6 max par repas).
Priorité: les personnes âgées volontaires et identifiées.
Dépendances: délibération en conseil municipal/ Accord de la préfecture.
Contraintes: la difficulté principale est la définition du prix du déjeuner (6 euros?) afin de ne pas faire concurrence ni au portage, ni aux restaurants locaux.

Description: accompagnement à la scolarité.
Détails: donner aux parents les moyens de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants.
Priorité: proposer à FEVS un regard nouveau sur l'accompagnement des devoirs, d'où le tutorat par Edumalin.
Dépendances: resserrer les liens entre les familles et l'environnement scolaire de la commune. Objectifs pour les enfants: Lire/Ecrire/Compter/Organiser/Mémoriser ludiquement.
Contraintes: accord de confidentialité avec Edumalin/ Financement de la formation par la commune/ Convention avec FEVS et subvention/ Occupation d'un espace pendant le périscolaire.

Description: accompagnement à la parentalité.
Détails: permettre aux parents d'échanger sur leurs préoccupations éducatives.
Priorité: proposer un accompagnement par FEVS aux parents, en appui des délégués des écoles pour un café des parents hors de l'école, une fois par cycle.
Dépendances: restaurer la confiance mutuelle famille-école/ Optimiser la coéducation/ renforcer la participation des parents aux instances des établissements.
Contraintes: délocaliser la rencontre dans le local de FEVS, hors école/ Convention entre FEVS et délégués de parents d'élèves/ La place de l'école est à trouver.